

## **Aides financières non remboursables disponibles pour les entrepreneurs et les organismes à but non lucratif**

**CHARLEVOIX, le 22 novembre 2019** – La Chambre de commerce de Charlevoix souhaite rappeler aux entrepreneurs et aux gestionnaires de la région que de nombreuses aides financières sont mises à leur disposition, particulièrement en matière de main-d'œuvre. Ces supports financiers visent à les aider à embaucher du personnel, à parfaire leur formation ou à contribuer à les maintenir en emploi.

### **Connexion compétences**

Le programme Connexion compétences est issu de la Stratégie jeunesse du gouvernement fédéral. L'aide financière, qui peut s'échelonner de 12 à 20 semaines, permet à l'employeur de récupérer jusqu'à 50% du salaire d'un nouvel employé à temps complet, âgé de 30 ans et moins. La subvention maximale est de 12,50\$ de l'heure pour un travailleur qui en gagne le double. En fonction du salaire du candidat admissible, le support financier de Connexion compétences peut représenter une économie de 5 000\$ à 9 500\$ sur la masse salariale.

Avant d'embaucher la nouvelle ressource, l'employeur doit obligatoirement communiquer avec la Chambre de commerce pour valider l'admissibilité de la personne. Outre la restriction de l'âge, le candidat doit présenter un obstacle à l'emploi, comme être peu scolarisé, ne pas avoir d'expérience pertinente, être nouvellement arrivé dans Charlevoix ou habiter une région éloignée.

La date ultime pour inscrire un nouveau participant au programme Connexion compétences est le 6 janvier 2020. D'ici là, l'enveloppe budgétaire permettra d'intégrer une douzaine de jeunes sur le marché du travail.

Le programme Connexion compétences Charlevoix est géré par la Chambre de commerce depuis près de deux décennies. Il est ouvert aux entreprises privées, aux coopératives, aux municipalités, de même qu'aux organisations à but non lucratif, qu'elles soient membres ou non de la communauté d'affaires.

« L'aide financière du programme Connexion compétences permet à l'employeur de compenser les heures consacrées à la formation d'une ressource moins qualifiée ou moins expérimentée. C'est particulièrement intéressant en cette période de pénurie de main-d'œuvre où les efforts

d'intégration sont parfois plus importants » souligne Johanne Côté, directrice générale de la Chambre de commerce de Charlevoix.

### **Affaire de gens, affaires d'argent**

Toujours dans le but de favoriser le développement économique, la Chambre de commerce de Charlevoix propose aussi une séance d'information sur les différents programmes d'aide financière disponibles en matière d'emploi. Cette rencontre permettra de démystifier tous les supports monétaires offerts par Services Québec en matière de formation, d'embauche ou de transfert de compétences. Des agents de Services Québec seront aussi disponibles sur place pour rencontrer en privé les entrepreneurs et gestionnaires et ainsi répondre spécifiquement aux questionnements de chacun.

Cette séance d'information aura lieu au Musée Maritime de Charlevoix, le jeudi 28 novembre de 9h à 11h. Le musée est logé au 305 rue de l'Église, aux Éboulements. L'inscription à l'événement est gratuite, mais les réservations sont obligatoires via le [bit.ly/affairedargent](https://bit.ly/affairedargent).

### **Des processus simples**

Loin d'être complexes à gérer, ces demandes de subventions, qui peuvent atteindre des milliers de dollars, sont ouvertes aux entreprises et organisations de toutes tailles. Les formulaires sont simples à remplir et la reddition de comptes n'ajoute pas de charge supplémentaire dans un processus de saine gestion.

« En présentant ces programmes d'aide financière, nous jouons pleinement notre rôle de levier pour supporter la croissance économique des entreprises d'ici. Nous créons des liens entre les entrepreneurs et les organisations qui peuvent les aider » souligne le président de la communauté d'affaires, monsieur Raphaël Dubois.

Pour sa part, madame Côté, ajoute ce commentaire pour les entrepreneurs : « le temps investi à assister à cette rencontre de formation peut être largement compensé par un programme d'aide qui vous permettrait d'aller plus vite, plus loin, à moindre coût ».

– 30 –

Source et informations :

Johanne Côté, directrice générale  
La Chambre de commerce de Charlevoix  
B : 418 760-8648 p.303 C : 418 435-1603

